

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 05542

Numéro SIREN : 539 993 493

Nom ou dénomination : ETOILE AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2024 sous le numéro de dépôt 12618



Crowe HAF
16, rue Camille Pelletan
92300 Levallois-Perret
Tél +33 (0)1 41 05 98 40
Fax +33 (0)1 45 19 72 18
contact@crowe-haf.fr
www.crowe-haf.fr

ETOILE AUDIT & CONSEIL

16 RUE CAMILLE PELLETAN

92300 LEVALLOIS-PERRET

Exercice clos le : 30 septembre 2023

APE : 6920Z

SIRET : 53999349300029

CERTIFIE CONFORME

DocuSigned by:
Marc de Prémaré
E8BC9D03CF054D8...

COMPTES ANNUELS

ETOILE AUDIT & CONSEIL

En Euro

BILAN ACTIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel et outillages industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 249 972	68 105	1 181 867	1 385 038
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances Clients et Comptes rattachés (3) Autres créances (3) Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	2 929 525		2 929 525	3 272 169
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	4 179 497	68 105	4 111 392	4 657 207
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)				

ETOILE AUDIT & CONSEIL

En Euro

BILAN PASSIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 111 724)	2 111 724	1 843 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport	52 497	52 497
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	211 172	184 310
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	191 843	890 388
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	404 574	472 168
SITUATION NETTE	2 971 810	3 442 463
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 000	2 000
TOTAL (I)	2 973 810	3 444 463
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		241
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		503 076
Emprunts et dettes financières diverses (3)	479 969	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 756	8 212
Dettes fiscales et sociales	647 108	700 674
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 750	542
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 137 583	1 212 744
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 111 392	4 657 207
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	360 964 776 619	389 065 823 679 241

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	Du 01/10/21 Au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 218 093	1 185 724	32 368	3
Montant net du chiffre d'affaires	1 218 093	1 185 724	32 368	3
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		10 103	-10 103	-100
Autres produits	11		11	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 218 104	1 195 827	22 277	2
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	59 980	29 269	30 711	105
Impôts, taxes et versements assimilés	2 246	7 467	-5 222	-70
Salaires et traitements	748 283	755 425	-7 142	-1
Charges sociales	324 064	302 558	21 506	7
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 244	14 603	-5 360	-37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 143 817	1 109 323	34 494	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	74 287	86 504	-12 217	-14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

ETOILE AUDIT & CONSEIL

SARL au capital de 2 111 724,00 euros

Siège social : 16 RUE CAMILLE PELLETAN 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS n°539993493- RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2024

Le 21 mars 2024, les associés de la société ETOILE AUDIT & CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à 9 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par de Marc DUMOUCHEL DE PREMARE.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- la société 3G3F, propriétaire de 5 868 parts, représentant 5 868 voix, représentée par Pierre-Antoine AUGER, Gérant de la société.
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, propriétaire de 76 430 parts, représentant 76 430 voix, Gérant de la société.
- Olivier GRIVILLERS, propriétaire de 35 020 parts, représentant 35 020 voix, Gérant de la société.

Soit au total 3 associés présents, totalisant 117 318 parts sur les 117 318 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné Monsieur Olivier GRIVILLERS comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire et extraordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- L'annexe comptable
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation et approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2023
- Affectation du résultat
- Distribution de dividendes
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2023

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 404 573,60 euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat et distribution de dividendes

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 404 573,60 euros et du montant antérieur du report à nouveau de 191 842,77 euros, formant un résultat affectable de 596 416,37 euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

1/ Distribution d'un dividende global de 211 172,40 euros, soit 1,80 euros par action. Ce dividende sera payé aux actionnaires à l'issue de l'assemblée.

2/ Au compte « Report à nouveau créditeur » pour 385 243,97 euros. Le compte « Report à nouveau » s'élèvera après affectation à 385 243,97 euros.

La répartition des dividendes distribués est la suivante :

- la société 3G3F : 10 562,40 euros bruts (1,80 euros x 5 868 parts sociales)
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 137 574,00 euros bruts (1,80 euros x 76 430 parts sociales)
- Olivier GRIVILLERS : 63 036,00 euros bruts (1,80 euros x 35 020 parts sociales)

Sur ce dividende distribué et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30% incluant les prélèvements sociaux, notamment la CSG-CRDS (17,2 %) et le prélèvement forfaitaire non libératoire au titre de l'impôt sur le revenu (12,8%). Ce PFU sera versé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale (Cerfa 2777-SD) se rapportant à ce prélèvement sera fournie aux associés concernés.

Compte tenu de ces éléments, les montants des dividendes versés sont les suivants :

- la société 3G3F : 10 562,40 euros bruts
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 96 301,80 euros nets
- Olivier GRIVILLERS : 44 125,20 euros nets

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale déclare que les dividendes mis en distribution pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2019/2020 : Néant

Exercice 2020/2021 : 165 879 euros

Exercice 2021/2022 : 205 306,50 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 – Pouvoirs aux fins de formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder aux formalités de publicité légale consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

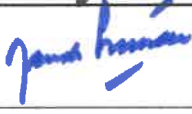
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à Levallois Perret,
Le 21 mars 2024

Signatures des associés :

3G3F, représentée par Pierre-Antoine AUGER	
Marc DUMOUCHEL DE PREMARE	
Olivier GRIVILLERS	